

NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune
de Saint-Capraise de Lalinde

N° 85 Juillet-Août-Septembre 2022



SOMMAIRE

L'éditorial du Maire **2**

Compte-rendu municipal **3-4**

Infos Mairie **5-13**

Compte rendu des associations **14-18**

Calendriers des manifestations **19**

Infos diverses **20**

Cher-e-s administré-e-s

L'été est arrivé et avec lui le retour de très nombreuses animations dont certaines étaient absentes depuis deux, voire trois ans en raison de la crise sanitaire.

Qu'elles soient portées par les associations, par les commerçants, par la commune, elles sont la promesse de bons moments passés ensemble dans un village qui se veut vivant et toujours animé.

La fin de l'année scolaire pour nos petits approche doucement mais sûrement.

Elle s'accompagne des traditionnelles festivités auxquelles la population est chaleureusement invitée comme la fête du village le 23 juillet et l'opération cinéma de plein-air gratuite le 7 juillet.

N'oublions pas non plus les marchés gourmands qui vont rythmer tout l'été, dont le 1er, le dimanche 3 juillet.

Toutes ces initiatives participent au dynamisme de notre commune et font de Saint-Capraise-de-Lalinde un village où le vivre-ensemble prend tout son sens.

Cette période constitue également le prélude aux vacances d'été. Chaque administré va pouvoir profiter du temps ensoleillé et de jours de repos bien mérités après des mois difficiles liés au contexte sanitaire.

Toutefois, continuez à prêter la plus grande attention, la pandémie reste toujours présente.

Le budget pour l'exercice budgétaire 2022 a été discuté lors du conseil municipal d'avril dernier dont vous en trouverez les grandes lignes dans ce bulletin.

Au-delà des dépenses imposées par la réglementation, de celles liées à l'évolution des normes et du phénomène économique de l'inflation, de celles concernant l'entretien de notre patrimoine commun et des engagements déjà contractés, l'adoption du budget exprime la stratégie de notre équipe et reflète les orientations auxquelles nous sommes attachés.



Nous avons en effet posé les bases des projets de l'année en cours. Nous avons également pris et confirmé des engagements pour l'avenir, celui de notre village et de ses habitants dans le cadre d'une véritable prospective pluriannuelle. Ainsi, nous avons voulu montrer notre détermination à soutenir l'activité économique par un niveau élevé d'investissement tout en répondant aux nouveaux besoins de notre population.

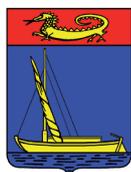
Enfin, nous avons montré notre ambition de moderniser notre cadre de vie et ainsi avoir le regard toujours tourné vers l'avenir. Cela reste un exercice toujours difficile que de faire coïncider les équilibres financiers et de contenter le plus grand nombre mais nous avons su faire preuve de beaucoup de pragmatisme.

Enfin, la commune a réalisé des efforts considérables pour développer nos canaux de communication à destination de la population afin de vous informer de manière pertinente dans les meilleurs délais comme la plateforme d'échange mis en place « Cytic Alerte » sur laquelle je vous encourage à vous y inscrire.

Je vous remercie par avance de vérifier régulièrement les actualités diffusées sur nos supports, cela permettra d'éviter les mécontentements de certains. D'ailleurs, par le biais de cet édito, j'ai le plaisir de vous informer qu'une réunion publique aura lieu le jeudi 28 juillet prochain à 18h à la salle des fêtes. Elle sera l'occasion de vous présenter les orientations communales en cours et d'échanger sur vos attentes. J'espère que vous serez nombreux à y participer.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une période estivale sous les meilleurs auspices.

Laurent PEREA, votre maire



Mairie de Saint-Capraise-De-Lalinde
14 Route de Sarlat
24150 Saint-Capraise-de-Lalinde
05 53 63 47 65
Mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr
www.saint-capraise-de-lalinde.fr

Responsable de Publication : Laurent PEREA
Éditorial : Herve COUSTILLAS | Sylvie BODART
Elodie CHEVRIER | Ghislaine GOURDON
Christophe LAVIGNERIE | Brigitte MONTAURIOL

Maquette et impression :

Nouvelle Imprimerie Moderne à PÉRIGUEUX
Ce magazine est imprimé sur papier issu du développement durable PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.



PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DU BUDGET PRINCIPAL :

Côté Recettes Fonctionnement :

- Moins 100.000 €/an sur la fiscalité communale à la suite de cadeaux fiscaux de l'Etat à EDF sans compensation, à la charge de la commune qui viennent s'ajouter au 100.000 €/an de perdus depuis 2014 (suppression par l'Etat de la DGF à la commune + ponction pour participer au financement du déficit de l'Etat).

Côté Dépenses Fonctionnement :

- Augmentation du budget énergie (carburant/électricité) prise en compte dans le budget à la suite de l'annonce de 20 à 30% de hausse pour les collectivités en 2022.

Côté Investissement :

- Inscription de l'opération « Jardin paysager dans le bourg » pour un montant de 88.320 € en dépenses et 18.400 € de subvention du département.

- Inscription de l'opération « Desserte Incendie à partir du réseau d'Irrigation » pour un montant de 96.267 € en dépenses. La subvention attendue pour ce projet se chiffre à 19.855 € de l'Etat et autant du Département.

- Inscription de l'opération « Bar/Restaurant partie Logement » pour un montant de 146.472 € en dépenses dont 50.000 € d'emprunt. Les subventions attendues pour ce projet sont de 56.584 € entre l'Etat et le Département.

- Inscription de la 1^{ère} tranche de travaux de remplacement de l'éclairage public vétuste pour un montant de 35.182 € en dépenses. La subvention attendue pour ce projet est de 10 825 € de l'Etat.

Recettes Fonctionnement		
Excédent Fonctionnement 2021 reporté	660 819.81 €	47.6%
Impôts et Taxes	530 770.00 €	38.2%
Dotations et Participations	112 055.00 €	8.1%
Autres Produits Gestion Courante	39 017.00 €	2.8%
Produit des Services et du Domaine	29 950.00 €	2.2%
Produits Exceptionnels	9 000.00 €	0.6%
Atténuation de Charges	5 700.00 €	0.4%
Produits Financiers	2.00 €	

Dépenses Fonctionnement		
Charges à Caractère Général	667 395.25 €	49%
Charges de Personnel	304 950.00 €	22%
Charges Financières (Intérêts des Emprunts)	4 300.00 €	0.3%
Dotations Amortissement	1 250.00 €	0.1%
Opération d'Ordres	12 108.00 €	1%
Charges Exceptionnelles	6 000.00 €	0.4%
Virement à la Section Investissement	256 500.56 €	19%
Autres Charges de Gestion Courante	94 310.00 €	7%
Atténuation de Produits	20 500.00 €	2%

Recettes d'Investissement		
Opération d'Ordre	12 108.00 €	2%
Excédent de Fonctionnement capitalisé	134 380.60 €	22%
Subventions attendues Département/Etat	92 951.70 €	16%
Emprunt Bar/Restaurant (logement)	50 000.00 €	8%
DETR Extension Mairie	6 886.01 €	1%
Contrat d'Objectif : Jardin dans le Bourg	18 400.00 €	3%
Contrat d'Objectif : Extension Mairie	6 886.01 €	1%
Subventions restant à Réaliser	21 060.20 €	4%
Virement de la Section de Fonctionnement	256 500.56 €	43%

Dépenses d'Investissement	
Dépenses Investissement Solde Antérieur 2021	93 470.92 €
Capital des Emprunts	21 800.00 €
Caution sur les locations	3 180.00 €
Travaux Restant à Réaliser	61 969.88 €
CCBDP : Parking Vélo Route/Voie Verte	15 000.00 €
Irrigation	6 586.26 €
Locaux Commerciaux : Tiers lieu	23 900.0 €
Opération Mairie	9 489.78 €
Voirie Signalisation	5 000.00 €
Gabarre	6 480.50 €
Filet Terrain Foot	3 000.00 €
Document Unique – Matériel Atelier Technique	3 800.00 €
Bâtiments Communaux	5 770.00 €
Jardin dans le Bourg	88 320.00 €
Restant Budget Participatif	11 160.00 €
Opération Eclairage Public Vétuste, 1 ^{ère} Tranche	35 820.00 €
Opération Desserte Incendie	96 267.00 €
Opération Bar/Restaurant (tranche logement)	146 472.00 €

Grandes Lignes du Budget Annexe Locaux Commerciaux 2022

FONCTIONNEMENT 2022

DEPENSES	
Charges à Caractère Général	51 349,16
Charges Financières <i>(Intérêts des Emprunts)</i>	1 060,00
Virement à la Section Investissement	9 881,27
TOTAL Dépenses Fonctionnement	62 290,43

RECETTES	
Excédent Fonctionnement 2021 Reporté	38 290,43
Produit des Services et du Domaine	2 000,00
Autres Produits Gestion Courante	22 000,00
TOTAL Recettes Fonctionnement	62 290,43

INVESTISSEMENT 2022

Dépenses	
Capital des Emprunts	6 400,00
Caution sur les locations	1 440,00
<i>Sous Total:</i>	7 840,00

Opérations d'Investissement

Immobilisations Corporelles

Eclairage Salle des Fêtes pour expos	800,00
Achat Arolaveuse	5 904,00
<i>Sous Total:</i>	6 704,00

Opération Bar/Restaurant *(local commercial)*

Maîtrise d'Œuvre	73 263,00
Travaux	390 948,00
<i>Sous Total:</i>	464 211,00

Bâtiments Communaux: Salle des Fêtes

Adaptation PMR Salle des Fêtes	3 016,26
Blocs Portes coupe feu (5)	2 000,00
Platrerie coupe-feu	2 130,88
Sirène + blocs secours	1 002,00

Recettes

Virement de la Section de Fonctionnement	9 881,27
--	----------

Subventions RAR

Contrat d'Objectif: Accessibilité Salle des Fêtes	3 700,96
---	----------

Emprunt	350 000,00
Subvention Commune Tiers-lieu	23 900,00
Subventions attendues Département/Etat	339 183,30

TOTAL Recettes Investissement	726 665,53
--------------------------------------	-------------------

Grandes Lignes du Budget Annexe Irrigation 2022

FONCTIONNEMENT 2022

DEPENSES	
Charges à Caractère Général	11 200,00
Autres Charges de Gestion Courante	10,00
Opération d'Ordres	3 403,00
Virement à la Section Investissement	2 406,04
TOTAL Dépenses Fonctionnement	17 019,04

RECETTES	
Excédent Fonctionnement 2016 Reporté	1 316,11
Produit des Services et du Domaine	3 306,63
Dotations et Participations	6 586,26
Autres Produits Gestion Courante	1,00
Opération d'ordre amortissement	5 809,04
TOTAL Recettes Fonctionnement	17 019,04

INVESTISSEMENT 2022

DEPENSES	
----------	--

Opérations d'Investissement

Immobilisations Incorporelles

Immobilisations en cours (RAR)	3 674,40
<i>Sous Total:</i>	3 674,40

Immobilisations Corporelles

Ordre de Transfert entre section	5 809,04
<i>Sous Total:</i>	5 809,04

Dépense Investissement Solde antérieur 2020	2 321,61
---	----------

TOTAL Dépenses Investissement	11 805,05
--------------------------------------	------------------

RECETTES

Virement de la Section de Fonctionnement	2 406,04
--	----------

Excédent de Fonctionnement capitalisé	5 996,01
---------------------------------------	----------

Opération d'Ordre	3 403,00
-------------------	----------

TOTAL Recettes Investissement	11 805,05
--------------------------------------	------------------



SMD3 – DÉCHÈTERIE

Le Comité Syndical du SMD3, réuni le 26/10/2021, a délibéré sur l'organisation du fonctionnement des déchèteries.

Les élus syndicaux ont décidé à l'unanimité la mise en œuvre d'une **harmonisation des horaires d'ouverture pour les 33 déchèteries du SMD3 :**

- Horaires d'été du 01/07 au 31/08

De 07h30 à 13h00 – (du lundi au samedi) en fonction des jours d'ouverture des déchèteries

Néanmoins, cette amplitude horaire estivale pourra être aménagée en soirée à Bergerac et Périgueux afin de faciliter l'accès des professionnels au service.

Ce type de réouverture pourrait également être envisagée en tant que de besoin sur une déchèterie par secteur d'intervention du SMD3.

- Horaires hors été du 01/09 au 30/06 de 9h00 à 13h00 (du lundi au samedi) en fonction des jours d'ouverture des déchèteries Et de 14h00 à 17h45

Pour rappel

Sauveboeuf (24150) : Lundi au Samedi

Bergerac (24100) : Lundi au Samedi

Issigeac (24560) : Lundi, Mercredi, Vendredi

**Recyclerie
TRI-PORTEUR24**

**recyclerie
TRI-PORTEUR24**

OUVERT PLUS SOUVENT

3 ventes / semaine

à Couze St Front
derrière l'église

**à partir du
4 janvier**

MERCREDI 14-17H

VENDREDI 10-13H

SAMEDI 10-13H

réception des dons toujours sur rv mardi et jeudi

07 83 52 76 45

recyclerie.tri-porteur24@outlook.fr

Tri Porteur24

<https://letriporteur24.wordpress.com>

soutenu par

ne plus jeter sur la voie publique

LES CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent.
Ils sont à déposer dans les bornes d'apports volontaires à proximité de vos trajets quotidiens.

UN DOUTE SUR LE TRI D'UN DÉCHET ?
Consultez le site : consignesdetri.fr ou utilisez l'application gratuite « guide du tri » de CITEO

EMBALLAGES & PAPIERS

bouteilles et flacons en plastique

emballages en métal

tous les autres emballages en plastique

À déposer en vrac, sans les emboîter ni les compacter.

VERRE

À déposer dans les bornes d'apports volontaires à proximité de vos trajets quotidiens.

BIODÉCHETS

À déposer dans votre composteur individuel ou collectif.

Mobilier, GRAVATS, CHIMIQUES...

uniquement en **Déchèterie** ou ressourcerie

À déposer dans la déchèterie ou ressourcerie la plus proche.

CARTONS BRUNS

À déposer à plat dans les bornes d'apports volontaires pour les communes équipées.

VÊTEMENTS, LINGE ET ACCESSOIRES

uniquement en **Déchèterie** ou ressourcerie

À déposer dans la déchèterie ou ressourcerie la plus proche.

SMD3
Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne

Contact SMD3 : 09 71 00 84 24 (Appel non surtaxé) / service.usagers@smd3.fr / smd3.fr

MAISON DES ADOLESCENTS DE LA DORDOGNE

Implantée depuis 2013 à Bergerac et 2015 à Périgueux, la Maison des Adolescents est un dispositif anonyme, confidentiel et gratuit. L'équipe pluridisciplinaire accueille tous les jeunes de 11 à 21 ans, les parents, les familles, l'entourage, autour de questions relatives à l'adolescence (vie affective, vie familiale, sexualité, scolarité, harcèlement, liens, sociaux, ...). C'est un lieu d'écoute, d'orientation, de soutien et d'informations.

la Maison Des Adolescents de la Dordogne

Pour les jeunes de 11 à 21 ans

Gratuit

En accès libre

Confidentiel et Anonyme

Trouver des infos

Exprimer un mal-être

Poser des questions

Une équipe à ton écoute !

BERGERAC et PÉRIGUEUX : maisondesados24@gmail.com
05 53 61 55 93 / 06 38 70 82 38

Ce projet a bénéficié d'un soutien de la fondation des Hôpitaux à travers son programme de fonds d'aide d'urgence national pour la santé mentale des adolescents et jeunes adultes

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

RENTRÉE 2022/2023
INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE CIRCUITS DÉLÉGUÉS

1^{RE} DEMANDE OU RENOUELEMENT

FACILE IMMÉDIATE SÉCURISÉE

L'inscription en ligne sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

La Région vous transporte

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA PARTICIPATION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES ?

En CAR ou en TER, la Région transporte, jusqu'à leur établissement, les élèves quel que soit leur régime (externe, demi-pensionnaire, interne), résidant dans la région Nouvelle-Aquitaine et qui répondent aux conditions suivantes :

- Domiciliés à plus de 3 km de l'établissement où ils sont inscrits. Cas particuliers : se reporter à l'annexe 1 du Règlement des Transports Scolaires.
- Scolarisés de la maternelle à la fin des études secondaires (niveau BAC).
- Inscrits dans un établissement scolaire public ou privé sous contrat d'association avec l'État, relevant du Ministère de l'Éducation Nationale ou du Ministère de l'Agriculture.
- Dans le respect de la sectorisation (carte scolaire) applicable à leur commune de résidence (sauf cas de dérogation validée par le Règlement des Transports Scolaires).
- Sur la base d'un aller-retour par jour en période scolaire (un aller-retour par semaine pour les élèves internes)

IMPORTANT
L'inscription aux transports scolaires implique l'acceptation pleine et entière du règlement des transports scolaires (plus particulièrement pour les élèves transportés en CAR) et des conditions générales d'utilisation des services qui précisent les obligations des parents et de l'élève pendant le trajet et aux abords des points d'arrêt.
Ce document est un extrait du règlement à consulter dans son intégralité sur : transports.nouvelle-aquitaine.fr

CAS PARTICULIERS

- > Les élèves ayant une reconnaissance MDPH sont invités à se rapprocher de leur Département de domicile.
- > Les élèves qui résident et sont scolarisés sur le territoire d'une agglomération (hors Landes et Communauté d'Agglomération de Tulle) doivent contacter le service des Transports Scolaires de l'agglomération dont ils dépendent.

CONTACT

Pour toute question ou pour envoyer votre dossier, merci de vous adresser à l'Organisateur Secondaire délégué en charge du transport de votre enfant.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE DE LALINDE
Siège : MAIRIE DE LALINDE

RENTRÉE 2022 : LES 7 POINTS CLÉS À RETENIR

- Nouveauté 2022 :** (hors élèves de Gironde et Vienne) Afin d'offrir de nouveaux services (localisation du car en temps réel par exemple), les élèves transportés en car scolaire seront dotés d'une carte connectée Modalis. Cette carte devra être conservée pour l'année scolaire suivante.
- Prise en compte du quotient familial pour les élèves ayant droit¹. Modulation de la participation familiale possible par l'organisateur secondaire (Mairie, SIVOS, ...), renseignez-vous auprès de leur service.

Tranche et OF mensuel estimé	Tarif annuel demi-pensionnaire	Tarif annuel interne
Tranche 1 : inférieur à 450 €	30 €	24 €
Tranche 2 : entre 451 et 650 €	51 €	39 €
Tranche 3 : entre 651 et 870 €	81 €	63 €
Tranche 4 : entre 871 et 1250 €	114 €	93 €
Tranche 5 : à partir de 1 251 €	150 €	120 €
Tarif non ayant droit sur circuit de transport scolaire et TER ²	195 €	150 €
Navette Regroupements Pédagogiques Intercommunaux, internats	30 €	

- Application de la carte scolaire à tous les établissements scolaires d'enseignement général (sauf dérogations prévues au Règlement des Transports Scolaires).
- Possibilité d'attribution d'une Aide Individuelle au Transport (AIT)³ pour les élèves dont le trajet intégral domicile-établissement scolaire ne peut pas être assuré par un réseau de transport routier régional ou un réseau TER. Demandes à effectuer avant le 1^{er} novembre suivant la rentrée scolaire en remplissant le formulaire dédié.
- Prise en charge par la Région des titres de transport nécessaires en cas de correspondance avec un réseau de transports urbains⁴.
- Réduction pour les familles inscrivant 3 enfants et plus au transport scolaire organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine et domiciliés à la même adresse⁵.
- Possibilité de remboursement total en cas de non-utilisation du service⁶ sur demande écrite avant le 30/09/22.

(1) Sur la base de l'avis intégral d'imposition 2021 (sur les revenus 2020) du représentant légal ou figurent les parts correspondant aux enfants inscrits.
(2) Sous conditions et places disponibles.
(3) Cette aide concerne les élèves ayant droit demi-pensionnaires (hors élèves landais) ou internes (hors élèves charentais et landais). La demande doit être transmise avant le 3^{er} novembre de l'année en cours sur le formulaire dédié à Mitochgar sur transports.nouvelle-aquitaine.fr
(4) Pour les élèves ayant droit, et à condition que l'arrêt de dépôt/lieu de prise en charge soit distant de plus de 800 mètres de l'établissement scolaire fréquenté par l'élève.
(5) 30% de réduction pour le 3^e enfant et 50% de réduction pour le 4^e enfant et suivants, selon l'ordre de naissance.
(6) Les demandes de remboursement devront parvenir par courrier avant le 30 septembre 2022 accompagnées du titre de transport et d'un RIB. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de non utilisation du service, ou d'utilisation partielle ou d'arrêt en cours d'année scolaire (voir article 2.3 du Règlement).

MESURES SANITAIRES COVID 19
Consultez les gestes barrières sur le site www.gouvernement.fr

ATTENTION CAMBRIOLAGES

Vigilance, il a été recensé une recrudescence des cambriolages dans notre commune. **Soyez vigilant, n'hésitez pas à signaler en mairie ou auprès de la Gendarmerie, les comportements inhabituels que vous pourriez rencontrer dans les rues et hameaux de notre commune.**



LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Pour rappel :

Il est autorisé uniquement du 1^{er} octobre au 28 février et est soumis à une déclaration préalable en mairie. **En dehors de cette période, le brûlage est INTERDIT.**



INFORMATION URGENCE CARDIAQUE ET DÉFIBRILLATION

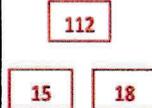
OÙ SE SITUE LE DÉFIBRILATEUR À SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE ?

Il se situe à l'entrée (côté droit) de la salle des fêtes



Si une personne ne réagit pas et ne respire pas, elle est en arrêt cardiaque. Dans ce cas là, il faut immédiatement : APPELER, MASSER, DEFIBRILLER

1- APPELER



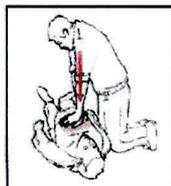
Donner aux services d'urgence les indications suivantes :

- Son numéro de téléphone
- Ce qui s'est passé
- L'adresse précise
- Les gestes effectués
- Répondre aux questions posées

ATTENDRE LES INSTRUCTIONS AVANT DE RACCROCHER

2- MASSER

Débuter immédiatement le massage cardiaque en attendant la mise en place d'un défibrillateur



MIEUX VAUT UN MASSAGE CARDIAQUE IMPRECIS QUE PAS DE MASSAGE CARDIAQUE DU TOUT

- Appuyer régulièrement et fermement sur le thorax
- Ces compressions thoraciques vont faire circuler le sang dans le corps lorsque le cœur ne peut plus le faire lui-même
- Pratiquez environ 100 compressions par minutes

3- DEFIBRILLER

Les défibrillateurs automatisés externes sont sécurisés et très simples d'utilisation



1. Allumez l'appareil (une voix vous guide)
2. Placez les électrodes sur la peau nue de la victime conformément au schéma visible sur les électrodes
3. L'appareil fait le diagnostic et décide de délivrer le choc si nécessaire
4. Poursuivre le massage cardiaque dès que possible

NE JAMAIS ETEINDRE LE DEFIBRILLATEUR ET SUIVRE SES INSTRUCTIONS JUSQU'À L'ARRIVEE DES SECOURS

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, en plus du dépôt « papier », il est possible de déposer les demandes d'urbanisme sur la plateforme dédiée <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>

PAIEMENT DE PROXIMITÉ FINANCES PUBLIQUES

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces*,
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Points de paiement les plus proches :

TABAC PECHE LALINDE

3 Place de la République

24150 LALINDE

07H30-12H15/14H15-19H00

Sauf le lundi AM et le dimanche



La liste des buralistes partenaires agréés est disponible auprès
de votre centre des Finances publiques ou sur le site

impots.gouv.fr/portail/paiement-proximité

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES, LES FORCES DE L'ORDRE VEILLENT SUR VOS CONCITOYENS

Ce service de sécurisation gratuit, accessible toute l'année, est mis en œuvre par la Police et la Gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une durée d'un an maximum.

Pour bénéficier de ce dispositif, l'administré doit en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence :

- Sur place, au commissariat de police ou en brigade de gendarmerie.
- En ligne, sur le site service-public.fr Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre.

Ces dernières sont effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end. En cas d'anomalie, comme une tentative d'effraction, un vol ou un cambriolage, les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus soit personnellement ou par le biais d'une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation.

Ainsi informés, il leur est possible d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurances, etc.

Pour l'heure, les commerces et personnes morales ne peuvent pas bénéficier de l'opération tranquillité vacances.

Contre les **cambriolages**,
les **bons réflexes** !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



ATELIER NUMÉRIQUE

Votre conseillère numérique vous propose des ateliers informatiques, individuels ou en petit groupe, pour apprendre les bases du numérique :

- utiliser un ordinateur, une tablette ou un smartphone
- apprendre à télécharger un document ou une photo, gestion des données
- créer un compte, une boîte mail, communiquer par internet
- naviguer sur le web en toute sécurité
- protéger vos données personnelles
- créer un compte France Connect et gérer les démarches administratives en ligne
- communiquer sur les réseaux sociaux
- d'autres thèmes seront abordés en fonction de la demande.



Merci de vous adresser à la Médiathèque de Monpazier (**ouvert du mardi au samedi 9 h 30 – 12 h 30 et 14 h – 18 h**)

05 53 22 69 99- mediatheque.monpazier@orange.fr
Début des ateliers le mercredi 1^{er} Juin à 16 heures

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Rendez-vous dans votre France services Proche de vous, proche de chez vous !

Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales ...

A moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien

Trouvez votre France services sur france-services.gouv.fr

France Services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :

- Lalinde :

France services Bastide Dordogne Périgord
36 Boulevard de Stalingrad
05 53 73 56 22

- Mouleydier :

France services Mouleydier
2 bis rue Daube Lagrave
05 53 81 05 06



Agence nationale des titres sécurisés



BUS DU JEUDI

Un bus gratuit est à la disposition de tous pour se rendre le jeudi matin à Lalinde.

Départ : 9h30 devant la salle des fêtes

Retour : 11h45 (Départ de Lalinde 11h30)



CITYALERTE



La communication, l'information communale, l'intervention des capraisiens et l'alerte seront désormais assurées par un seul et même système, à la fois simple et efficace.

La municipalité vient de se doter de « CityAlerte » qui est basé sur une Application Mobile spécifiquement dé-

ployée pour les habitants d'une commune.

Du coup, elle deviendra le canal officiel pour la publication des informations, actualités et événements toujours sous maîtrise de la collectivité.

L'objectif principal recherché avec CityAlerte est d'améliorer, en qualité et en rapidité, la communication entre les élus et les habitants de Saint Capraise de Lalinde.

CityAlerte mise sur la délivrance du message en instantané.

- Apps mobile (notifications, actus, agenda, services municipaux)

- SMS - Appel vocal sur fixes comme sur mobiles

En quelques clics, la mairie communiquera avec les capraisiens qui recevront les messages par sms, appel vocal, mail, app mobile, ainsi que sur les différents supports de communication que pourra utiliser la commune (panneaux d'affichage, réseaux sociaux, site internet...)

De plus, les capraisiens pourront également émettre à la municipalité des signalements et demandes citoyennes.

Les habitants deviendront ainsi des acteurs et participeront au maintien de la sécurité et du bien-être de la population.

Mais pour cela il faudra faire la démarche de s'inscrire... Alors n'hésitez pas.

RISQUES LIÉS AUX FORTES CHALEURS ET À LA CANICULE 2022

Dispositif préventif canicule

La période de veille saisonnière du plan départemental de gestion de « canicule » s'est ouverte le 1^{er} juin 2022 et se terminera le 15 septembre 2022. L'instruction interministérielle du 7 mai 2021 relative à la gestion sanitaire des vagues de chaleur en France métropolitaine a pour objet de présenter les nouvelles modalités mises en œuvre pour préparer et gérer les impacts sanitaires de la survenue des vagues de chaleur, afin de protéger les populations et notamment les populations vulnérables.

Il fixe les priorités suivantes : porter l'effort sur les personnes sensibles aux températures extrêmes : personnes âgées, personnes souffrant d'un handicap, personne en situation de précarité, sportif, enfants en bas âge ;

- s'assurer de la permanence des soins ;
- accroître la mobilisation de tous les acteurs ;
- lutter contre l'isolement et renforcer la solidarité.

4 niveaux de vigilances existent :

- 1 : veille saisonnière (situation actuelle)
- 2 : vigilance jaune – avertissement chaleur
- 3 : vigilance orange – alerte canicule
- 4 : vigilance rouge – mobilisation maximale

Le rôle des maires en matière de prévention de la canicule est prépondérant, ils doivent impérativement ouvrir les registres d'identifications des personnes âgées, souffrant d'un handicap, isolées à domicile.

Pour info : Les registres des personnes vulnérables ont été mis en place depuis 2004 à l'occasion des périodes de veille saisonnière canicule et depuis 2008, à l'occasion de la période hivernale.

Toutes les données reprises dans ce registre sont strictement confidentielles suite à la loi n°2004-626 du 30 juin

LIGNES RÉGIONALES EN DORDOGNE NOUVEAUX HORAIRES VALABLES JUSQU'AU 31 AOÛT 2022



Horaires

VALABLES DU **08/07/2022** AU **31/08/2022**

CARS RÉGIONAUX

LIGNE

05

PLUS D'INFORMATION : **0970 870 870** APPEL NON SURTAXÉ

BEAUMONTOIS-EN-PÉRIGORD → LALINDE → BERGERAC

		PÉRIODE ESTIVALE					
		LMmJV	M	S	S	D&JF	D&JF
		TAD ☎	TAD ☎	TAD ☎	TAD ☎	TAD ☎	TAD ☎
BEAUMONTOIS-EN-PÉRIGORD	Collège Léo Testut	06:54	-	08:54	12:23	10:54	15:14
BAYAC	D660	07:02	-	09:02	12:31	11:02	15:22
COUZE-ET-SAINT-FRONT	Mairie	07:08	-	09:08	12:37	11:08	15:28
LALINDE	Monument	07:12	13:07	09:12	12:41	11:12	15:32
	Place de la Mairie	07:13	13:08	09:13	12:42	11:13	15:33
	La Gratusse (EDF)	07:14	13:09	09:14	12:43	11:14	15:34
	Port de Couze	07:17	13:13	09:17	12:47	11:17	15:37
SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE	Place du Bicentenaire	07:23	13:19	09:23	12:53	11:23	15:43
MOULEYDIER	Tuilères (EDF)	07:25	13:21	09:25	12:55	11:25	15:45
	Tuilères Bourg	07:27	13:23	09:27	12:57	11:27	15:47
	Lot St Cybard	07:29	13:25	09:29	12:59	11:29	15:49
	St Cybard	07:30	13:26	09:30	13:00	11:30	15:50
	Le Bourg	07:32	13:28	09:32	13:02	11:32	15:52
CREYSSE	Place de l'Ecole	07:36	13:32	09:36	13:06	11:36	15:56
	Mairie	07:37	13:33	09:37	13:07	11:37	15:57
	ZA La Roque	07:38	13:34	09:38	13:08	11:38	15:58
BERGERAC	Place du Foirail	07:50	13:46	09:50	13:20	11:50	16:10
	Gare SNCF 	07:55	13:51	09:55	13:25	11:55	16:15
	Jardin Perdoux	08:00	13:56	10:00	13:30	12:00	16:20
Départ TER Bergerac > Bordeaux		8:03	13:56	10:18	14:00	12:05	16:22
Départ TER Bergerac > Sarlat		8:56	13:56	10:55			17:02

 Les horaires sont établis en fonction des conditions normales de circulation.
Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification par la SNCF.

BERGERAC → LALINDE → BEAUMONTOIS-EN-PÉRIGORD

		PÉRIODE ESTIVALE				
		LMmJV	S	S	D&JF	D&JF
		TAD ☎	TAD ☎	TAD ☎	TAD ☎	TAD ☎
BERGERAC	Gare SNCF 	17:15	13:30	17:15	09:50	17:15
	Jardin Perdoux	17:20	13:35	17:20	09:55	17:20
	Place du Foirail	17:25	13:40	17:25	10:00	17:25
CREYSSE	ZA La Roque	17:35	13:50	17:35	10:10	17:35
	Mairie	17:37	13:52	17:37	10:12	17:37
	Place de l'Ecole	17:38	13:53	17:38	10:13	17:38
MOULEYDIER	Le Bourg	17:40	13:55	17:40	10:15	17:40
	St Cybard	17:42	13:57	17:42	10:17	17:42
	Lot St Cybard	17:43	13:58	17:43	10:18	17:43
	Tuilères Bourg	17:45	14:00	17:45	10:20	17:45
	Tuilères (EDF)	17:47	14:02	17:47	10:22	17:47
SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE	Place du Bicentenaire	17:49	14:04	17:49	10:24	17:49
LALINDE	Port de Couze	17:51	14:06	17:51	10:26	17:51
	La Gratusse (EDF)	17:54	14:09	17:54	10:29	17:54
	Monument	17:59	14:14	17:59	10:34	17:59
	Place de la Mairie	18:00	14:15	18:00	10:35	18:00
COUZE-ET-SAINT-FRONT	Mairie	18:05	14:20	18:05	10:40	18:05
BAYAC	D660	18:10	14:25	18:10	10:45	18:10
BEAUMONTOIS-EN-PÉRIGORD	Collège Léo Testut	18:18	14:33	18:18	10:53	18:18
Arrivée TER Bordeaux > Bergerac		17:00	13:00	17:00	8:56	17:02
Arrivée TER Sarlat > Bergerac		16:22	-	16:22	8:56	16:22

 Les horaires sont établis en fonction des conditions normales de circulation.
Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification par la SNCF.

-  Soyez présent 5 mn avant le passage du car.
-  Préparez la monnaie / le titre de transport.
-  Faites signe au conducteur pour qu'il s'arrête.
-  Mettez votre valise / poussette pliée en soute.
-  Montez par l'avant.
-  Achetez / présentez votre titre et validez-le.
-  Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars.
-  Seuls les animaux de petite taille dans un panier sont tolérés. Les chiens guides sont tenus en laisse (article 2.6).

TAD ☎ HORAIRES SUR RÉSERVATION

Réservez la veille de votre déplacement avant 17h pour un transport du lundi au vendredi et jusqu'à vendredi 17h pour un transport le week-end et le lundi.
RÉSERVATIONS AU : 0970 870 870 (appel non surtaxé)

- Arrêt non desservi

LMmJV du lundi au vendredi

S samedi

D&JF dimanche et jours fériés

Flashez le QR-code pour accéder à la plaquette et la vidéo des consignes de sécurité à bord du car :



VOTRE APPLICATION MOBILE

Installez gratuitement l'application Ticket Modalis, choisissez et payez en toute simplicité votre titre de transport sur votre smartphone.
<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/se-deplacer/ticket-modalis>

 Créer votre compte

 Choisir votre titre

 Valider votre M-Ticket



Google Play | App Store



COLONIE DE VACANCES ETÉ 2022 – CLUB STELLA BERGERAC DE 6 À 14 ANS



imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

Colonie de vacances

Été 2022 - Club Stella Bergerac
De 6 à 14 ans

Cheval 8 cours pour apprendre à préparer et monter, cours en manège et balade

Multi-activités Accrobranche, VTT, activités d'eaux vives, escalade, randonnée ... (à partir de 8 ans)

Nature Visite du zoo d'Asson et des grottes de Betharram, accrobranche, cheval, randonnée...

Pour tous: une journée au parc de loisirs de la Demi-Lune, activités collectives/sportives/manuelles sur le centre et alentours

JUILLET : DU 10 AU 23
AOÛT : DU 31 AU 13

Colonie de vacances

Cet été le CLUB STELLA de BERGERAC propose deux séjours dans son centre agréé Jeunesse et Sport à Arthez d'Asson dans les Pyrénées Atlantiques. En plus des activités spécifiques détaillées par groupes, de nombreuses activités seront organisées sur le centre et aux alentours: petits jeux, grands jeux, activités manuelles, sportives et veillées. Il nous tient à coeur de rendre les enfants acteurs de leur séjour, pour cela des temps d'échanges seront mis en place avec les enfants afin d'entendre leurs envies. Le transport se fera en bus, départ au siège du club Stella.



JUILLET : DU 10 AU 23
AOÛT : DU 31 AU 13

Inscription

Retourner le bulletin de pré-inscription et les documents demandés à cette adresse :
CVL STELLA - Espace Jean Goumet Rue de l'Abbé Jean Sigala 24100 BERGERAC

Les aides

- aides aux temps libres CAF ou MSA de la Dordogne
- bénéficiaires du RSA de Dordogne, une bourse est attribuée par le Conseil Départemental
- pour les familles résidant dans les zones prioritaires de Bergerac, renseignez-vous auprès du CCAS
- chèques vacances ANCV acceptés pour régler le séjour
- paiements échelonnés acceptés sur quatre mois

Les tarifs

Cheval : 640€ - Multi-activités : 560€ - Nature : 550€

Renseignements : cvlstella@gmail.com - 0682831593
Visitez notre site : <http://cvl-clubstella-bergerac.jimdo.com>

Bulletin de pré-inscription

Le parent :

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Adresse complète : _____

N° de Tél : _____ e-mail : _____

N° allocataire CAF DORDOGNE ou MSA : _____

Obligatoire : Joindre la copie de la notification d'aide aux temps libre 2022 pour les bénéficiaires

Titulaire du RSA Dordogne : NON - OUI (joindre l'attestation de bénéficiaire CAF)

Mon/mes enfants :

NOM : _____ PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

A entourer: Cheval - Multi-activités - Nature / JUILLET ou AOÛT

NOM : _____ PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

A entourer: Cheval - Multi-activités - Nature / JUILLET ou AOÛT

NOM : _____ PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

A entourer: Cheval - Multi-activités - Nature / JUILLET ou AOÛT

Je joins un chèque d'arrhes de 60€ à l'ordre de CVL Club Stella. Le dossier complet et les instructions sur le séjour vous seront envoyés après la réception du bulletin de pré-inscription, veuillez à donner une adresse e-mail valide.

Fait à _____ le _____

Signature :

Le CVL se réserve le droit d'annuler le séjour en raison des conditions sanitaires ou du nombre d'inscription. Si les activités spécifiques ne sont pas réalisables, elles seront remplacées.

PASS MARCHES NORDIQUES

Programmes
sur demande

PASS MARCHES NORDIQUES
(programmes sur demande)

Valable 12 mois !!

Donne accès aux marches nordiques des différents programmes de SLSCP
Réservation OBLIGATOIRE

Renseignements 06 85 73 53 12

Programme sur www.sportsloisirsdordogneperigord.com

Facebook: sports et loisirs services conseils et prestations
Instagram: slscp24
Email: slscp24@gmail.com

Logos: mobil'sport, pep, SLSCP

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

I-CAD (identification des carnivores domestiques)

Plus qu'une obligation légale en France l'identification est la première étape dans la vie de votre chien, de votre chat ou de votre furet.

C'est le seul moyen de lui donner une identité grâce à son numéro d'identification unique qui est officiellement lié à vos coordonnées dans le Fichier National I-CAD.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur identifier-mon-animal ou parlez en à votre vétérinaire.



NOUVEAUX HABITANTS

Nous invitons les nouveaux habitants à se faire connaître dès leur arrivée sur la commune pour :

- se faire remettre le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et donner les informations les concernant en cas de nécessité (Informations confidentielles)

- récupérer le calendrier de ramassages des ordures ménagères
- éventuellement se faire inscrire sur la liste électorale.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse suivante : mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr



CLAP DE FIN POUR L'EXPOSITION DE L'ATELIER DES COULEURS

Notre 1^{er} salon de peintures, sculptures et miniatures a connu un succès inespéré.

Les visiteurs ont été impressionnés par la qualité des œuvres présentées, la tenue du salon et l'ambiance très conviviale qui y régnait avec des « retrouvailles » qui font chaud au cœur



Des nouvelles participations pour le prochain salon sont enregistrées ainsi que des inscriptions pour l'atelier du mercredi.

Des peintures, sculptures et miniatures ont changé de propriétaires nous nous en réjouissons.

Nous remercions tous les acteurs de cette belle aventure :

Monsieur le Maire, son conseil, le personnel administratif et technique

Notre invitée d'honneur Lysiane LAGAUZERE et tous les Artistes

Tous les bénévoles qui ont donné sans compter.

MERCI à TOUS.

Le RENDEZ-VOUS est pris pour MAI 2023

L'ATELIER des COULEURS reprendra ses activités le 7 SEPTEMBRE 2022 de 14h à 17h

SALLE des FETES

Contacts : Viviane VALERIE 06 35 52 48 53

latelier.dcouleurs@gmail.com





L'ATELIER DES AMIS



L'année scolaire touche à sa fin à l'Atelier des Amis et bien que nous n'ayons pas récupéré le niveau d'adhésions d'avant Covid, l'année a été riche en événements.

Un grand bravo à bébé Camille, la mascotte de d'Atelier puisqu' elle en fait partie depuis son plus jeune âge : 3 ans, oui vous avez bien lu. Elle a remporté le concours CHATMANIA, organisé par

la Boulangerie Gabriel K... bravo à toi Marie Laure pour cette superbe initiative !

L'Atelier des Amis a été présentée par Charlotte (Scofi) et Vincent (Le Dékalé) et l'Association a été élue Coup de Cœur de l'année par le Crédit Agricole de Lalinde.

Merci Nicolas, merci pour ta générosité, ton charisme, ton écoute et ta gentillesse...Inutile de te dire qu'à l'heure où tout travail scolaire est sur Pronotes, ton ordinateur est vraiment e bienvenu...rapide, efficace, bref le top Merci à vous trois Nicolas, Charlotte et Vincent pour cette belle soirée.

Les inscriptions pour la rentrée 2022-2023 seront ouvertes à partir du 15 Août 2022 par mail à l'adresse suivante:

atelierdesamis2014@gmail.com



L'APE – LES ENFANTS D'ABORDS

Nous avons pris la décision, non sans déception, d'annuler le Vide-grenier du Dimanche 29 Mai à Varennes car nous n'avons pas assez de bénévoles afin d'encadrer la journée et assurer la sécurité des visiteurs.

GRANDE FÊTE DE FIN D'ANNEE

Nous avons célébrer dignement la fin de l'année scolaire le samedi 25 juin 2022 à la Grange de Lanquais. De nombreux stands de jeux GRATUITS ont été mis à disposition des petits et grands ainsi qu'une grande structure gonflable, Nous avons procédé en suivant au tirage de la grande Tombola et les enfants des écoles de Lanquais, Varennes et St-Agne ont dansé sur des chorégraphies créées dans chacune des classes.

Puis à partir de 19h00, nous nous sommes retrouvés très nombreux autour de notre premier MARCHÉ NOCTURNE : buvette, restauration sur place et démonstration de Zumba.

Cette manifestation a été un réel succès et a permis de récolter la rondelette somme de 2.000 € pour nos enfants.

Nous tenons très sincèrement à remercier les bénévoles pour leur aide précieuse et leur enthousiasme communicatif ainsi que la municipalité de Lanquais.

En cette fin d'année scolaire, et plus largement, nous souhaitons renouveler nos remerciements envers les élus des Communes du RPI et les personnels techniques et administratifs,

Nous communiquerons à la rentrée sur la date de notre Assemblée Générale.

MERCI POUR NOS ENFANTS.

Le Bureau



COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE

Le comité des fêtes de Saint-Capraise-de-Lalinde a programmé de nombreuses festivités pour 2022.

• Voici revenu le temps des « Marchés Gourmands »

Ils sont prévus les : **3 juillet- 7 et 28 août.**

Les plats proposés seront nombreux et variés : Huitres et fruits de mer, paëlla, salades périgourdines, grillades, pizzas, plats guyanais, fromage, boulangerie et pâtisseries, crêpes, glaces,..... et boissons.

Ces « Marché Gourmand » auront lieu cette année devant la salle des fêtes.

• Et bien sûr la traditionnelle Fête du village : « **SAINT-CAPRAISE en FÊTE** » en partenariat avec la municipalité **le samedi 23 juillet.**

Cette année, c'est un spectacle gratuit : **Soirée CABARET/CANCAN avec la troupe "LYNSHOW"**.

- La soirée débutera à **19h00 avec son traditionnel marché gourmand** et ses nombreux stands.

- Le spectacle cabaret commencera à 21h00 pour se terminer à 23h00. **A 23h30, un superbe feu d'artifice sera tiré sur le bassin.**

On ne va pas s'ennuyer.

• On terminera la saison avec l'incontournable "REPAS COCHONNAILLES" le dimanche 20 novembre 2022.

Saint-Capraise en fête.
Samedi 23 juillet 2022
Place du Bicentenaire

Cyril Lins & ses danseuses *Lynshow*
Compagnie

Programme :
• A partir de 19h00 : Grand marché GOURMAND, Buvette
• De 21h00 à 23h00 : Superbe Spectacle avec la compagnie Lynshow Cabaret
• A 23h30 : Grand feu d'artifice tiré sur le bassin du canal

Spectacle et feux d'artifice gratuits

Amenez vos concertos pour le marché gourmand.
Organisation : Comité des fêtes et municipalité de Saint-Capraise-de-Lalinde

Un cocktail de strass de plumes et de paillettes Pour un repas spectacle détonnant!

LES JOYEUX GABARRIERS

Le 6 juin a été un vrai jour de fête pour l'Association des Joyeux Gabarriers et leurs invités.

Quatre-vingt d'entre vous sont venus se rejoindre, après plus de deux ans sans que le club ne prenne le risque d'une contagion au COVID 19, pour partager un excellent repas préparé avec soins par notre traiteur habituel.

Disciplinés, oui, mais surtout attentifs au bien-être et à la sécurité de chacun de nous.

Aujourd'hui nous pensons aux prochains rendez-vous et fixons à mi-septembre une nouvelle rencontre dont nous vous donnerons les détails dans l'été.

A bientôt.



ACTIVITÉ ET APPRENTISSAGE

Ecole de Saint-Capraise-de-Lalinde

« Dans notre école à Saint-Capraise-de-Lalinde, nous avons deux hôtels à insectes pour pouvoir observer les petites bêtes.

Sous notre préau, nous avons aussi une cabane pour jouer pendant la récréation.

En classe, on chante parfois en anglais.

Nous avons aussi semé beaucoup de graines différentes cette année : des légumes, des fleurs et même des herbes aromatiques !

D'ailleurs, nous récupérons l'eau de pluie quand il pleut pour arroser les plants.

Nous avons pu goûter nos fèves il y a quelques jours. »

Texte dicté par les élèves de la classe de MS-GS à leur enseignante.

LE SOUVENIR FRANÇAIS Le carré militaire équipé d'un QR code

Le 21 mai dernier, un pupitre supportant un QR code a été dévoilé devant le carré militaire du cimetière communal. Il permet avec un Smartphone, de trouver de nombreux renseignements sur les soldats dont les noms sont inscrits sur les croix. Cette opération est la sixième entreprise par la municipalité en hommage à ses enfants morts pour la France.

Le maire en a fait l'inventaire :

Le premier grand chantier, en 2003, a concerné notre monument aux Morts. Dans un premier temps nous l'avons déplacé du bord de route où il se trouvait pour l'installer quelques dizaines de mètres plus loin en un lieu plus propice aux cérémonies et au recueillement. Parallèlement les pierres étaient envoyées chez un marbrier pour y être restaurées. L'ensemble retrouva sa place définitive, là où il se trouve aujourd'hui, au milieu d'une petite place. Nous avons pu compter alors sur l'aide du Souvenir Français.

En 2010, nous avons restauré la tombe de Pierre Rebinguet, dans ce même cimetière avec, à nouveau l'aide du Souvenir Français, comme ce sera le cas pour chacune des opérations suivantes.

Deux ans plus tard, en 2012 ce fut la création du carré militaire. Au départ, seuls deux soldats enterrés à Saint-Capraise devaient retrouver une concession. Le conseil municipal a souhaité que tous les enfants de Saint-Capraise morts pour la France soient symboliquement représentés. De même, il fut décidé que la période de la guerre de 1870 serait incluse.

En 2018, deux concessions perpétuelles étaient données au sergent Laville et au soldat Imbert. Leurs tombes se trouvent face au carré militaire.

L'année dernière, en septembre, le monument aux morts a subi de profonds changements. Les noms dont la gravure disparaissait ont été reportés sur des plaques. Certains soldats «oubliés» ont été rajoutés de même que ceux morts au cours de la guerre franco-prussienne.

Aujourd'hui nous franchissons une nouvelle étape avec l'irruption des nouvelles technologies. Saint-Capraise s'est inscrit dans l'opération «Printemps des cimetières». Il est désormais possible de connaître les détails de l'État civil et militaire de chacun des 28 soldats dont les noms sont sur les croix de notre cimetière. Cette opération a été menée à bien en grande partie avec l'aide de l'Office national des anciens combattants (ONAC-VG)



Dates	Manifestations	Où
Dimanche 03/07/2022	MARCHE GOURMAND (Comité des fêtes)	Place du Bicentenaire 19h00
Jeudi 07/07/2022	BAR COMMUNAL (boisson + grillades) PROJECTION CINEMA PLEIN AIR GRATUIT FILM « MYSTERE » (Municipalité)	Place du Bicentenaire De 18h30 à 21h30 Projection aire camping-car 22h00
Lundi 18/07/2022	REBINGUET (Adam)	Monument aux Morts 11h00
Samedi 23/07/2022	SAINT-CAPRAISE-EN FETE Marché gourmand Spectacle Feux d'artifices (Comité des fêtes)	Place du Bicentenaire 19h00 21h00 23h30
Mercredi 27/07/2022	COLLECTE DE SANG	Salle des fêtes de Saint-Capraise De 15h00 à 19h00
Dimanche 07/08/2022	MARCHE GOURMAND (Comité des fêtes)	Place du Bicentenaire 19h00
Dimanche 28/08/2022	MARCHE GOURMAND (Comité des fêtes)	Place du Bicentenaire 19h00
08/10/2022	SOIREE ANNEES 80 (APE)	Salle des fêtes

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Juillet : ● Mercredi 06/07/2022 De 17h00 à 18h30

- Lundi 11/07/2022 De 10h30 à 12h00
- Mercredi : 20/07/2022 De 17h00 à 18h30
- Lundi 25/07/2022 De 10h30 à 12h00

Août : ● Mercredi 03/08/2022 De 17h00 à 18h30

- Lundi 08/08/2022 De 10h30 à 12h00
- Mercredi 31/08/2022 De 17h00 à 18h30

Septembre

- Lundi 05/09/2022 10h30 à 12h00
- Mercredi 14/09/2022 17h00 à 18h30
- Lundi 19/09/2022 10h30 à 12h00
- Mercredi 28/09/2022 17h30 à 18h00

En cas de besoin en dehors des jours et horaires d'ouverture, contact au 06.08.41.56.76

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS : - Madame HENIN Jeanine, Georgette née DEMESTRE : le 15/04/2022

- Monsieur RIVIERE Gilbert, André : le 04/05/2022 à Bergerac

- Madame GILBERT Elodie née VALADE : le 19/05/2022 à Lalinde

- Monsieur SERVENT Patrick : le 15/05/2022 à Bergerac

- Madame CAMARET Hélène, Juliette née PRALONG : le 10/06/2022 à St-Capraise-de-Lalinde

Toutes nos condoléances aux familles

MARIAGE :

Mme GUILLOT Anne-Lise et M. MALBEC Philippe : le 27/05/2022



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE (Sauf périodes de congés)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h à 18h
Mardi	8h - 12h	14h à 18h
Mercredi	8h - 12h	Fermé
Jeudi	8h - 12h	14h à 18h
Vendredi	8h - 12h	14h à 18h
Samedi	9h - 12h	Fermé

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE



Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	13h30 - 17h30
Mardi	8h30 - 12h30	Fermé

Jours	Matin	Après-midi
Mercredi	9h00 - 12h00	Fermé
Vendredi	Fermé	13h30 - 17h30

Congés d'été : - Fermée du Mardi 16/08/2022 au Vendredi 26/08/2022 - Du lundi 29/08/2022 au vendredi 02/09/2022 : ouverte tous les jours de 14h00 à 17h00 - Pendant cette période, la vente des tickets GARDE-RIE se fera à la Mairie de St-Capraise-de-Lalinde (privilegié les règlements par chèques).

PHARMACIES DE GARDES



Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 08/07/2022 au 15/07/2022	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 15/07/2022 au 22/07/2022	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 22/07/2022 au 29/07/2022	Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 29/07/2022 au 31/07/2022	Pharmacie Chamblas - BEAUMONT	05 53 22 30 07
Du 01/08/2022 au 05/08/2022	Pharmacie Chamblas - BEAUMONT	05 53 22 30 07
Du 05/08/2022 au 12/08/2022	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 12/08/2022 au 19/08/2022	Pharmacie Grenier - MOULEYDIER	05 53 23 20 40
Du 19/08/2022 au 26/08/2022	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 19/08/2022 au 26/08/2022	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 26/08/2022 au 31/08/2022	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 01/09/2022 au 02/09/2022	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 02/09/2022 au 09/09/2022	Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 09/09/2022 au 16/09/2022	Pharmacie Chamblas - BEAUMONT	05 53 22 30 07
Du 16/09/2022 au 23/09/2022	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 23/09/2022 au 30/09/2022	Pharmacie Grenier - MOULEYDIER	05 53 23 20 40
Du 30/09/2022 au 30/09/2022	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 01/10/2022 au 05/10/2022	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 07/10/2022 au 14/10/2022	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 14/10/2022 au 21/10/2022	Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 21/10/2022 au 28/10/2022	Pharmacie Chamblas - BEAUMONT	05 53 22 30 07
Du 28/10/2022 au 31/10/2022	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10